

## Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

### 1. Référentiel d'activités

- Expertise et conseil dans le domaine de la protection et la gestion de l'environnement
- Mise en valeur des milieux naturels, de la biodiversité
- Caractérisation de l'évolution des environnements
- Production, gestion, analyse et diffusion d'information géographique relative à la description des écosystèmes
- Expertise et suivi de projets environnementaux
- Médiation et animation autour de la gestion intégrée de l'environnement
- Communication et animation dans le domaine de l'environnement
- Formation, éducation aux principes de fonctionnement, de protection et de gestion de l'environnement

### 2. Référentiel de compétences

- Mobiliser des connaissances générales sur le fonctionnement des écosystèmes et des environnements, sur les mécanismes de diversification et les aspects pratiques de la conservation
- Réaliser un diagnostic écologique afin d'évaluer les enjeux environnementaux, d'aménagement et d'usage
- Créer un plan de gestion de milieux naturels
- Maîtriser les dispositifs réglementaires, le contexte institutionnel et les outils de gestion et de planification applicables à l'environnement
- Savoir gérer un projet en le planifiant, le budgétant et en assurant son pilotage
- Assurer des activités de médiation et d'animation en appréhendant le public et ses besoins et en utilisant les outils de communication adaptés (tables rondes, ateliers, consultations publiques, conférences, dépliants)
- Maîtriser les principes et méthodes de gouvernance et de médiation applicables dans le cadre de la gestion stratégique de la gestion intégrée des milieux naturels
- Réaliser une cartographie et l'analyse spatiale d'un territoire
- Réaliser des enquêtes et traiter des données qualitatives et quantitatives
- Effectuer des mesures et levés in situ (topographiques, qualité de l'eau, inventaire d'habitats...)
  
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

## MASTER – GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

*Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.*

*Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.*

### **3. Référentiel d'évaluation**

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.